

OBSERVATIONS  
SUR LE DEGRÉ D'AVANCEMENT  
DES TRAVAUX DE LA  
**CARTE GÉOLOGIQUE DÉTAILLÉE**  
DE LA BELGIQUE.

RÉPONSES à M. A. RUTOT,

PAR

**G. DEWALQUE,**

Professeur de minéralogie, de géologie et de paléontologie à l'université  
de Liège, membre de l'Académie, secrétaire général  
de la Société géologique de Belgique, etc.

**LIÈGE**

IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE

Rue St-Adalbert, 8.

1882



00  
3  
Hommage de l'auteur

G. DEWALQUE.

OBSERVATIONS

SUR LE DEGRÉ D'AVANCEMENT

DES TRAVAUX DE LA

CARTE GÉOLOGIQUE DÉTAILLÉE

DE LA BELGIQUE.

RÉPONSES à M. A. RUTOT,

PAR

**G. DEWALQUE,**

Professeur de minéralogie, de géologie et de paléontologie à l'université  
de Liège, membre de l'Académie, secrétaire général  
de la Société géologique de Belgique, etc.

---

**LIÈGE**

IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE

Rue St-Adalbert, 8.

—  
1882

---

(Extrait des *Ann. de la Soc. géol. de Belg.*, t. IX, BULLETIN, janvier 1882.)

---

La Société, en décidant l'impression d'un travail, laisse à l'auteur la responsabilité de ses opinions.

(Art. 27 des statuts, reproduit en exécution de l'art. 14 du règlement.)



Note sur le degré d'avancement des travaux de la carte géologique  
détaillée de la Belgique,

Par **A. RUTOT.**

OBSERVATIONS, par G. DEWALQUE.

Après la discussion qui a suivi la lecture de la note communiquée sous le titre ci-dessus par M. Rutot et les décisions qui ont été prises, le secrétaire général se félicite de ce que le passage de son rapport auquel il est fait allusion, ait amené des éclaircissements qui faisaient défaut sur une question que la Société considère toujours comme à son ordre du jour. Un débat public aura sans doute de l'influence sur les graves intérêts engagés dans cette affaire, de laquelle la Société est loin de se désintéresser.

Pour sa part, le secrétaire général la discutera volontiers avec le nouveau conservateur du musée de Bruxelles. Malheureusement, après avoir passé trois jours dans cette ville et y avoir rencontré M. Rutot, il n'a pu prendre connaissance de la lettre de son confrère que hier, à neuf heures du soir. Pour le moment, il se borne à contester l'affirmation principale de M. Rutot, à savoir qu'il fut convenu, en 1877, qu'une période de six ans était nécessaire avant de rien publier, et il invite son contradicteur à donner la preuve de son affirmation.

Un second point peut être rectifié sur l'heure.

Il a été dit que cinq campagnes s'étaient écoulées sans

que le service officiel eût rien publié; comme nous sommes en 1881, la première est donc celle de 1877. M. Rutot prétend qu'il n'y en a que quatre. Pour montrer ce qui en est, il suffira de rappeler que le service officiel a envoyé à l'exposition de Paris, au printemps de 1878, trois feuilles, qui ont donc dû être levées en 1877.

Nous reconnaissons d'ailleurs que cette campagne(1877) a été incomplète.

(Extrait des *Ann. de la Soc. géol. de Belg.*, t. IX, BULLETIN,  
décembre 1881.)

---

*Réponse aux observations de M. Rutot sur l'avancement de  
la carte géologique de la Belgique,*

Par G. DEWALQUE.

Nous ne pouvons que regretter l'attitude prise par notre honorable confrère dans une affaire sur laquelle il a partagé si longtemps les vues de notre société. Attaché depuis moins de deux ans au service officiel annexé au musée d'histoire naturelle de Bruxelles, ce n'est pas lui qui pouvait se sentir atteint lorsque nous avons rappelé que, après cinq campagnes, ce service n'avait encore rien publié.

L'auteur commence par manifester son étonnement : il aurait agi plus sagement en manifestant ses regrets. Notons toutefois que, dans sa pensée, l'expression incriminée ne pouvait être déplacée, puisqu'elle peut s'appliquer également au service du musée. Cette explication est louable, et il en sera tenu compte; mais cette expression ne s'appliquait, dans la note de M. Rutot, qu'à l'institut cartographique, et c'est pour cela qu'elle a été blâmée. En outre, nous devons

faire remarquer que le levé géologique ne se fait pas en régie par le musée ; il y a place pour la collaboration facultative des géologues non fonctionnaires de cet établissement.

Arrivons aux deux points en discussion.

1<sup>o</sup> Nous pensons avoir rappelé, à la dernière séance, un fait indiscutable, à savoir que le service officiel a fait une première campagne en 1877. Nous ajoutons aujourd'hui que le crédit alloué à cette fin a été de 25.000 francs, tandis que celui de chacune des années 1878 à 1881 a été porté à 76.000 francs.

Au lieu de reconnaître un fait aussi patent, M. Rutot répond « d'une part que la prétendue campagne de 1877 » n'a été utilisée qu'à établir en dehors de toute organisation spéciale, un spécimen réclamé par le gouvernement, » pour permettre à la législature et aux savants d'apprécier la valeur et l'exécution future de l'entreprise. » Mais ce spécimen ne devait-il pas être le résultat d'un levé régulier ? ne l'a-t-il pas été ? ne devait-il pas être soumis aux savants ? Nous remarquerons incidemment que les savants l'attendent toujours.

La seconde raison, que M. Rutot cherche dans les prévisions de la commission d'études, ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête.

2<sup>o</sup> Dans sa note de décembre, notre honorable confrère avait cherché à expliquer l'absence de publications du service officiel par le système de travail qui a été adopté. Il est certain, en effet, que, si le gouvernement avait organisé ce service d'une manière plus conforme aux vœux motivés des sociétés savantes, on aurait eu immédiatement, par le concours d'hommes qui avaient étudié le sol de notre pays depuis nombre d'années, un commencement d'exécution de la grande œuvre nationale que nous avons réclamée.



Mais, bien entendu, ce n'est pas là ce que M. Rutot a voulu dire. Il fait l'éloge du système monographique, des géologues fonctionnaires, des spécialistes éprouvés; il nous annonce que « tous les géologues du service se sont » mis d'accord sur tous les points relatifs à la méthode » d'exploration, d'étude, d'interprétation et de figuré », etc. On verra plus tard ce qu'il faut penser de tout cela. En attendant, un peu de modestie conviendrait mieux : on ne se décerne pas de tels éloges à soi-même.

Il ne faudrait pas non plus avancer, pour excuser le musée, des faits *inexact*s. Nous appelons ainsi l'assertion que six feuilles levées par le service du musée « sont » prêtes à être publiées définitivement sitôt que la régie » gouvernementale se sera mise en mesure de le faire. » M. Rutot ne peut ignorer que ces feuilles doivent être préalablement transmises à la commission administrative et approuvées par celle-ci, avant que l'institut cartographique militaire puisse en entreprendre la publication, et que la première feuille seule a été transmise à cette commission vers la fin d'octobre. Il pourrait aussi nous dire si nous sommes bien informé en ajoutant qu'aucune autre de ces six feuilles n'est parvenue à la commission.

Mais passons sur ces points et arrivons à la question en litige.

M. Rotot, qui a cru qu'on *semblait* s'étonner de l'absence de publications du service officiel, a voulu justifier sa manière de voir en alléguant qu'il aurait été convenu, en 1877, qu'une période de six ans était nécessaire avant de rien publier. Nous avons contesté cette singulière affirmation et invité notre contradicteur à en donner la preuve. Examinons sa réponse.

En premier lieu « la question des six années préparatoires a été abordée dans les réunions de la commission » d'étude. Elle s'est traduite dans le devis d'exécution du » projet voté par la commission. »



C'est là tout. Ce n'est guère démonstratif, mais c'est fort habile, de la part d'un homme qui a eu tous les documents sous les yeux.

Effectivement, la commission d'étude a *abordé* cette question, mais voici comment. Elle a pensé que le travail des géologues alors connus ne permettrait pas d'achever la publication de ces 430 feuilles de la carte géologique en un espace de temps suffisamment restreint. Elle avait donc jugé qu'il serait nécessaire de former de nouveaux opérateurs et enfin, elle avait pensé qu'une période préparatoire de six ans suffirait pour que le personnel ainsi complété fût capable de terminer le travail dans le délai voulu (dix-sept ans). Naturellement, le devis a été établi suivant ces prévisions.

On pourra maintenant apprécier l'exactitude du résumé officiel présenté par M. Rutot.

En second lieu, nous trouvons les déclarations de M. Dupont à la Commission administrative (qu'il ne faut pas confondre avec la Commission d'étude). Or, les déclarations de l'honorable directeur du musée, qui venait de terminer sa deuxième campagne, peuvent laisser croire qu'il sentait le besoin d'étudier plus mûrement le calcaire carbonifère, mais elles ne prouvent nullement que la commission d'étude s'était prononcée, au printemps de 1877, dans le sens annoncé par M. Rutot.

Les procès-verbaux de cette commission ont été imprimés; ils ont reçu une certaine publicité: il n'y a qu'une chose à faire, y trouver la preuve demandée. Toute autre déclaration est sans valeur.

Nous nous arrêterons ici: la question est suffisamment tirée à clair. Mais tout n'est pas dit sur la carte géologique, et nous espérons bien ne pas tarder à rencontrer une nouvelle occasion d'entretenir de cette grande affaire nationale la Société, le monde savant et le monde administratif.

---